

eau en Seine-et-Marne

ASSAINISSEMENT

NOUVELLE NOMENCLATURE "LOI SUR L'EAU"



Station d'épuration de Champeaux © CD77

Ce qui change dans les dossiers de déclaration ou d'autorisation de travaux.



Créé le: 9/11/2020



La nomenclature des Installations, Ouvrages, Travaux et Activités (OTA (Installations, Ouvrages, Travaux ou Activités susceptibles d'impacter le cours d'eau. Ils seront soumis à déclaration ou autorisation en fonction de leur nature et ampleur. La nomenclature les répertorient apparaît à l'article R.214-1 du Code de l'environnement.)) soumis à déclaration ou à autorisation ayant un impact sur l'eau et les milieux aquatiques, dite nomenclature « Loi sur l'eau », a été modifiée. Il s'agit d'une première étape, d'autres évolutions vont suivre.

En quoi consiste cette évolution de la nomenclature ?

Au journal officiel du 2 juillet 2020, deux décrets et deux arrêtés ont été publiés.

Les deux décrets modifient la nomenclature et la procédure en matière de police de l'eau. Ce nouveau régime n

Elle sera applicable qu'aux nouvelles demandes d'autorisation et aux déclarations déposées à compter du 1er septembre 2020.

Les deux premiers arrêtés publiés sont relatifs aux rejets dans les eaux de surface et à la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques. Par la suite, trois autres arrêtés devraient être adoptés concernant les boues issues de l'épuration des eaux usées, les plans d'eau et leurs vidanges.

Consulter ces décrets et arrêtés dans le bloc ci-contre

Les ambitions de cette évolution

Elle vise à faciliter et à clarifier les démarches administratives des pétitionnaires (porteurs de projets) en simplifiant les procédures actuellement applicables, tout en veillant au respect du principe de non-régression de la protection environnementale, défini à [l'article L110-1 du code de l'environnement](#)

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038845984/2020-01-01)

Le périmètre de cette modification

Les modifications opérées portent sur l'assainissement des eaux urbaines, les rejets, l'épandage des boues d'épuration issues du traitement des eaux usées, et la restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques.

La plaquette "Révision de la nomenclature IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux ou Activités susceptibles d'impacter le cours d'eau. Ils seront soumis à déclaration ou autorisation en fonction de leur nature et ampleur. La nomenclature les répertoriant apparaît à l'article R.214-1 du Code de l'environnement.)", éditée par le Ministère de la Transition Ecologique, présente l'ensemble de ces mesures.

TÉLÉCHARGER



Plaquette "Révision de la nomenclature IOTA" PDF - 252.84 Ko (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/plaquette_revisionnomenclature_iota.pdf)



Fiche révision nomenclature IOTA - DRIEE Ile-de-France PDF - 390.44 Ko (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/fiche_revisionnomenclatureiota-driee-ile-de-france.pdf)

Sa portée

Elle s'observe à différents niveaux :

- Globalisation des enjeux environnementaux des projets en regroupant les rubriques concernant une même thématique,
- Modification de la procédure en passant de l'autorisation environnementale à la déclaration pour certains dossiers,
- Meilleure mise en œuvre du droit de l'Union Européenne,
- Meilleure articulation de la nomenclature loi sur l'eau avec la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Installation industrielle (usine, élevage, entrepôt, carrière) pouvant présenter des risques pour l'environnement et soumise à une réglementation spécifique)).

Quelle suite ?

Cette nouvelle nomenclature est issue de travaux menés depuis 2017 par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, associant les services déconcentrés de l'Etat (DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie) DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (territoires d'outre-mer)) DDT (Direction Départementale des Territoires), DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer (départements côtiers))).

Au regard des retours d'expérience, des enjeux environnementaux et de l'évolution des textes, il conviendra de consolider les propositions faites dans cette révision, de les actualiser et, au besoin, de les compléter par de nouvelles évolutions.

Pour suivre les nouvelles procédures applicables, consulter la [rubrique "Déposer un dossier loi sur l'eau" sur le site de la DRIEE \(Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie\) Ile-de-France](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/deposer-un-dossier-loi-sur-l-eau-r1636.html) (<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/deposer-un-dossier-loi-sur-l-eau-r1636.html>).

Seconde phase de modification, révision de 2 arrêtés phares de l'assainissement des eaux usées

- [Arrêté ministériel du 31/07/2020 modifiant l'arrêté du 21/07/2015](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042413404)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042413404>)
- [Arrêté ministériel du 15/09/2020 modifiant l'arrêté du 8 janvier 1998 - Epanchage](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/texte_jo/JORFTEXT000042413484)
(https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/texte_jo/JORFTEXT000042413484)

VOIR AUSSI

- [Nouvelle nomenclature "Loi sur l'eau" au 1er septembre 2020](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000042075042/2020-09-01/)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000042075042/2020-09-01/>)
- [Décret modifiant la nomenclature et la procédure en matière de police de l'eau](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042070963/)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042070963/>)
- [Décret - Composition du dossier d'autorisation environnementale](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042071001/)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042071001/>)
- [Arrêté - Rejets](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042071183/) (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042071183/>)
- [Arrêté restauration des fonctionnalités naturelles milieux aquatiques](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042071198/)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042071198/>)